

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1736

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 3 BIS

I. – Supprimer les mots :

« , les effectifs »

II. – En conséquence, après la seconde occurrence du mot :

« santé »

insérer les mots : »

« , leurs effectifs, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.